

Conférence du 17 novembre 2010

Accueillir les parents à partir d'un projet ?

Intervenants :

Monsieur Martinet Julien Educateur de Jeunes Enfants
Madame Notari Arlette, Educatrice de Jeunes Enfants

M. Martinet Julien :

« Avant d'entamer le sujet qui nous intéresse aujourd'hui, quelques précisions s'imposent, autant sur ma présence, qui n'était pas prévue initialement, que sur le contenu de notre intervention, sur lequel je reviendrai tout à l'heure.

Vous aurez constaté tout d'abord que je ne suis pas Philippe Rous, qui devait intervenir aujourd'hui avec Arlette Notari, à la demande de Mme Henri, directrice de « la maison de l'enfance » Ste Baume-Mont Aurélien. Philippe Rous a en effet été contraint d'annuler récemment sa participation pour des raisons professionnelles. Il me semble utile de préciser les raisons pour lesquelles on m'a demandé, à moi, de le remplacer ainsi que les raisons pour lesquelles j'ai accepté.

Il se trouve simplement que je connais Philippe Rous depuis longtemps et que j'ai travaillé avec lui une dizaine d'années au sein d'une crèche parentale. Nous avons ainsi une expérience commune au cours de laquelle nous avons construit l'essentiel des idées et, surtout, des pratiques sur lesquelles reposent cette intervention et dont je suis venue témoigner aujourd'hui. Je précise également que contrairement à lui, je ne représente pas L'IRTS PACA-CORSE, pour laquelle j'interviens comme formateur vacataire mais dont je ne fais pas partie.

Il se trouve également que je connais Arlette Notari pour l'avoir rencontrée alors qu'elle était en formation d'éducatrice de jeunes enfants. Et avec qui comme vous le voyez, je suis resté en contact. Pour ma part, je suis E.J.E de formation initiale, et après une expérience de terrain essentiellement en crèche parentale et un cursus en sciences de l'éducation, je suis aujourd'hui formateur et j'interviens auprès de différents publics du secteur de la petite enfance.

Le fait que je connaisse à la fois Philippe et Arlette est donc le premier point qui explique ma présence. Cela a évidemment facilité le passage de témoin dans un délai aussi court, sans changer fondamentalement l'objet de cette intervention.

La deuxième raison de cette substitution, qui est aussi la raison pour laquelle j'ai accepté de me prêter à cet exercice, c'est que je partage avec eux, et j'imagine avec vous aussi, une double conviction.

La première, c'est la conviction que l'échange entre professionnels de la petite enfance, au sens large, à partir de nos expériences, est essentiel pour la vitalité de notre secteur professionnel, pour un enrichissement mutuel et pour le développement de nouvelles pratiques. C'est une banalité, mais par les temps qui courent, ces moments de rencontre et de partage sont peut-être encore plus précieux.

La deuxième conviction qui nous anime nous ramène au sujet d'aujourd'hui. Nous sommes en effet convaincus, de part notre expérience, de l'importance du travail avec les familles, de l'importance des enjeux que soulève ce travail, mais aussi de son extraordinaire complexité et des multiples facettes qu'il recouvre.

Nous pouvons tous ici témoigner depuis nos places respectives des multiples dimensions que recouvre l'expression « accueillir les familles ». Pour autant, quelque soit notre point de vue, quelque soit la fonction que nous occupons en tant que professionnels de la petite enfance, nous avons tous un objet commun, ô combien noble et difficile, à savoir élever et éduquer les enfants, les introduire à notre monde, leur donner leur chance d'entreprendre quelque chose de neuf, que nous n'avions pas prévu, les préparer à l'avance à la tâche de renouveler un monde commun.

C'est cette conviction que nous partageons un même objet de réflexion, au-delà de nos différences, qui m'a donc poussé à accepter cette invitation et à venir vous rencontrer avec Arlette.

Le lyrisme de cette petite envolée - lyrisme que je pense d'ailleurs nécessaire aux professionnels de l'éducation autant pour nous ressourcer en nous rappelant la grandeur et la beauté de notre tâche que pour nous rappeler à notre humilité – ce lyrisme donc, ne doit pas nous faire oublier que nous partageons aussi, un tant soit peu, l'éducation des enfants avec leurs parents ! De là bien sûr toute la difficulté. « De là » je veux dire du nécessaire partage de cette mission d'éducation, pas des parents eux-mêmes bien entendu ! Mais de ce partage-là aussi, non seulement la possibilité, mais aussi la nécessité d'échanger sur ce thème du travail avec les parents.

Pour autant, et avant d'entrer dans le vif du sujet, vous me permettez une nouvelle digression pour quelques précautions oratoires. Si nous sommes convaincus de l'intérêt de la rencontre d'aujourd'hui, nous sommes également conscients de ne pas être représentatifs de l'ensemble des professions réunies ici, et encore moins de l'ensemble des pratiques professionnelles existantes ou possibles en lien avec l'accueil des familles. Si expertise il y a chez nous, ce n'est que de notre propre expérience, et certainement pas du « Travail avec les Parents » de façon générale et exhaustive. Nous sommes largement ignorants des réalités du terrain de nombre d'entre-vous, du fonctionnement et des contraintes institutionnelles qui peuvent peser ici où là, ou encore des problématiques spécifiques que vous pouvez rencontrer dans le travail auprès des familles que vous accueillez. Nous nous doutons bien qu'accueillir une famille en crèche, à l'école maternelle ou dans une consultation de PMI n'est pas la même chose, ni pour les professionnels, ni pour les parents.

De plus, nous l'avons dit, l'accueil des familles et le travail avec les parents recouvrent tellement de dimensions différentes et d'enjeux éducatifs, sociaux et politiques, que nous ne saurions en faire le tour et la synthèse, quand bien même cela serait possible.

En fait, reconnaissons-le, il est clair que l'enjeu du thème que nous abordons aujourd'hui dépasse assez largement le champ de nos compétences. Alors, qu'en est-il de notre présence aujourd'hui devant vous ? Que pouvons-nous espérer vous apporter dès lors que nous renonçons à embrasser le sujet du travail avec les parents dans sa globalité ? La réponse à cette question a été le parti pris indiqué sur la plaquette de ces rencontres de la petite enfance, à savoir aborder le travail avec les parents par une entrée résolument pratique, à partir de notre expérience de terrain auprès des familles que nous avons accueillies.

Nous sommes bien conscients qu'un tel choix implique que notre exposé sera forcément partiel, lacunaire, eût égard à la complexité de la question qui nous occupe et aux diversités des pratiques qui sont les vôtres. Cependant, et c'est là notre modeste ambition, nous espérons que le récit de ces expériences, ainsi que nos tentatives d'analyse, seront l'occasion de dégager quelques problématiques plus générales, quelques pistes de travail, quelques outils, et surtout de susciter une réflexion commune. Car, bien plus que notre intervention, je crois que le véritable enjeu de journées comme celles-ci, est bien d'engager une dynamique d'échange qui puisse perdurer en dehors, qui puisse donner lieu à d'autres échanges, à des réflexions d'équipes, ou encore à des formations.

Cette dernière remarque, qui peut passer pour une déclaration de bonnes intentions, nous introduit pourtant bien dans le cœur de notre sujet.

En effet, dans un premier temps, force est de constater que si le travail avec les parents est jugé par tous essentiel pour la réussite même du projet d'éducation, sa prise en compte par les institutions, en tant qu'objet de réflexion et de professionnalisation, est largement insuffisante.

Dans les formations initiales et continues de l'ensemble des intervenants petite enfance, cette question de la relation professionnelle et du positionnement vis-à-vis des parents est encore trop peu développée, ou de façon stéréotypée.

Dans les établissements d'accueil eux-mêmes, les implications pratiques du travail avec les parents sont rarement prises en compte. Par exemple, dans les crèches, les moments d'accueil des parents

sont le plus souvent ceux où il y a le moins de professionnels. A l'école maternelle, si un professeur veut prendre du temps pour rencontrer les parents le soir, après le départ des enfants, il le fait sur la base de son volontariat.

Ces quelques exemples, que l'on pourrait multiplier, montrent bien que cette démarche « d'aller vers » le parent, qui prend du temps, qui nécessite des compétences et des moyens, n'est pas reconnue par l'institution comme faisant partie intégrante du dispositif institutionnel, comme un élément clé qui favorise la qualité du travail avec les enfants et qui lui donne du sens.

Dans le travail des équipes également, en réunion, quand elles existent, ou dans les temps plus informels, la question du travail avec les parents est souvent insuffisamment traitée. Je ne veux pas dire que l'on ne parle pas des parents dans les équipes, au contraire, on en parle beaucoup, mais beaucoup plus souvent sur le mode de la plainte, du reproche ou de la culpabilité, que comme un véritable objet de questionnement. Il faut reconnaître à ce propos qu'il est difficile d'élaborer sur un sujet lorsque les connaissances manquent et que l'institution ne donne pas toujours les moyens et le temps de s'en saisir.

Le travail avec les parents est donc trop souvent un « impensé ». Ou, pour être plus juste, un « pas assez pensé », qui se travaille dans les interstices des institutions, et qui repose bien souvent sur la seule bonne volonté d'une équipe et de son engagement dans ce travail.

Ajoutons à cela les bouleversements majeurs auxquels que les parents et les professionnels sont confrontés ces dernières décennies, dans la plupart des domaines de l'existence, et qui ont rendu plus complexes encore les relations parents/professionnels. Sans entrer dans le détail chacun de nous peut constater la relativisation des repères et des valeurs qui organisaient le monde, le brouillage du partage des tâches et des rôles entre la famille d'un côté et la société de l'autre, la responsabilisation de plus en plus grande des familles, l'évolution de la place des enfants ou encore l'intervention de plus en plus fréquente du droit pour régler les conflits.

Dans ce contexte, les conditions favorables à la rencontre parents/professionnels n'existent pas toujours. Le sens même de ces rencontres se dilue, se heurte à des commandes sociales contradictoires, aux routines institutionnelles, à des aspirations paradoxales des « parents-usagers » voire aujourd'hui des « parents-clients », mais aussi aux représentations différentes des professionnels quant au rôle des parents et à leur propre rôle par rapport à ces mêmes parents.

A ce sujet, qui me semble particulièrement important, un rapide retour sur l'évolution des relations parents/professionnels illustre bien le flou et la confusion qui règnent aujourd'hui autour de la définition du rôle des professionnels par rapport aux parents. Pour aller vite disons qu'il y a d'abord eu la prédominance du modèle où les professionnels faisaient à la place des parents, sur qui pesait en permanence un soupçon quant à leurs capacités éducatives. C'était le temps du professionnel expert, détenteur des « bonnes pratiques » d'éducation. Puis, peu à peu on a reconnu aux parents, en grande partie sous leur pression d'ailleurs, une certaine légitimité. On a commencé alors à faire avec, disons plus ou moins à côté, en parallèle. On ne faisait plus à la place, mais en complément, pendant l'absence des parents. C'est à ce moment qu'une bascule importante a commencé à s'opérer. 1968 était passé par là. Il est révélateur que dans les crèches par exemple on a commencé à laisser aux parents l'initiative de l'introduction de nouveaux aliments, ou encore de l'apprentissage de la propreté. La crèche prenait alors le relais dans une forme d'aide, alors qu'autrefois c'est elle qui dictait aux parents les étapes de l'éducation de l'enfant. L'idée qu'accueillir un enfant, c'est aussi accueillir sa famille commençait à s'imposer. Enfin, l'idée d'une collaboration, d'une co-éducation est apparue, suggérant un nouveau type de relation où parents et professionnels sont partenaires et élaborent ensemble le projet d'accueil de l'enfant, au sein même de l'institution.

Ainsi, par exemple, depuis le décret d'août 2000 concernant les lieux d'accueil de la petite enfance, la nécessité de penser et d'intégrer le travail avec les parents dans le projet de l'institution est inscrite dans la loi.

Hors, en réalité, ces trois étapes de la relation parents professionnels, sommairement présentés ici,

sont plutôt des courants de pensée, des modèles de la relation parents/professionnels, plus ou moins dominants en fonction de l'époque, mais qui existent en même temps dans nos têtes et qui, faute d'un travail d'élaboration suffisant et renouvelé en permanence, ajoutent à la confusions des places et des rôles de chacun, parents et professionnels.

En matière de travail avec les parents nous sommes ainsi confrontés à une situation particulièrement complexe et dans laquelle circule toute une série de vérités, d'allant de soi, plus ou moins paradoxaux, qui envahissent les discours mais qui souvent, ne sont pas de nature à nous aider réellement à élaborer nos pratiques.

Reconnaître par exemple la place éducative et la participation des parents dans les institutions d'accueil est, en soi, une avancée, mais peut-on demander aux professionnels d'aller au devant des parents, de les soutenir dans leur difficultés, de les impliquer dans le lieu d'accueil, sans leur en donner toujours les moyens, et tout en leur demandant de faire constamment la preuve de leur efficacité et de leur rentabilité ?

A l'inverse, pointer les parents comme seuls responsables des problèmes, ce qui est de plus en plus fréquent, invoquer la démission des parents, leur manque d'autorité, leur attitude de consommateur des lieux de garde, est peu propice à l'instauration d'une relation constructive.

De même, nous pouvons tous citer les vœux pieux, les dix commandements de notre temps du travail avec les parents « il faut construire une relation de confiance avec le parent, il ne faut pas le juger, il ne faut pas le culpabiliser, il faut le respecter avec son histoire, il faut le reconnaître comme premier éducateur, surtout ne pas lui prendre sa place, mais en même temps il faut soutenir sa fonction parentale, l'aider à être parent, le responsabiliser, etc... ».

Mais, en définitive, il semble que ces questions de fond, ces allant de soi, qui, en réalité, ne vont évidemment pas de soi, ne soient jamais assez travaillés. Au point qu'ils peuvent même être à l'origine de bien des confusions, et que l'on en arrive à ne même plus savoir, au bout du compte, pourquoi le travail avec les parents est si important, pourquoi faut-il absolument une relation de confiance avec les parents, et puis qu'est-ce qu'une relation de confiance ? etc...

Hors, précisément, notre expérience nous pousse à penser que ces questions de fond, c'est-à-dire qui fondent le sens même de notre intervention, devraient être travaillées en permanence dans un effort de clarification des places de chacun et du sens de nos actions.

Nous l'avons dit, nous le répétons, nous ne répondrons évidemment pas aujourd'hui à l'ensemble des problèmes soulevés par ce tour d'horizon très probablement incomplet d'ailleurs, des questions relatives au travail avec les parents. Nous allons plutôt vous exposer comment nous avons tenté de nous approprier ce travail, et comment nous avons tenté de répondre à un certain nombre de problématiques entraperçues précédemment, à partir de notre pratique.

Pour ce faire, nous avons dégagé trois axes de travail, qui sont pour nous les grandes lignes de force qui donnent du sens au travail avec les parents, et autour desquels nous pouvons penser et articuler nos projets.

Ces trois axes sont :

- Le travail avec les parents dans le but de mieux accueillir l'enfant. C'est tout le travail de coopération avec le parent qui va permettre d'élaborer et de mettre en œuvre la prise en charge éducative de l'enfant, dans les meilleures conditions possibles.

- Le travail avec le parent dans le but de construire un espace commun qui relie parents et professionnels, au lieu de les séparer. C'est tout le travail qui peut être fait pour donner une place aux parents dans l'institution, pour créer les conditions d'un échange constructif parents/professionnels, pour clarifier les places et rôles de chacun au sein de l'institution, et donc rendre possible une coopération.

- Enfin, le travail auprès du parent quand des difficultés surviennent. C'est tout le travail de prévention et de ce que l'on appelle soutien à la parentalité.

Sur cette base, je vais passer la parole à Arlette pour essayer d'illustrer concrètement ce travail, à partir de son expérience. »

Mme Notari Arlette :

« Bonjour,

Je suis EJE et directrice du multi accueil collectif « Lei Minos » à Rougiers et je suis ici aujourd'hui pour parler d'une expérience.

Je vais vous exposer la réflexion que nous avons eue en équipe autour du travail avec les familles sans prétendre détenir un savoir absolu ou la vérité sur la qualité d'accueil bien sûr, mais plutôt pour être dans un échange, un partage de pratiques quotidiennes dans le but comme le disait Julien de s'enrichir mutuellement et faire valoir le rôle et les missions des lieux d'accueil petite enfance.

Je commencerai tout d'abord par aborder la méthodologie de notre travail pour mettre en place le projet d'établissement pour ensuite citer des exemples concrets selon les 3 axes que Julien a cités.

Mon questionnement :

Quel projet pour permettre la rencontre entre parents et professionnels et favoriser les rapports sociaux ?

En tant que professionnelle de la petite enfance, ma responsabilité, mon devoir est d'appliquer la loi et en tant que directrice je veille également à ce qu'elle soit appliquée au sein de la structure d'accueil.

Aujourd'hui les décrets 2000 et 2007 instituent le projet d'établissement qui doit définir la place de la famille et leur participation à la vie de l'établissement.

Il revient donc à chaque structure de réfléchir à la mise en œuvre des conditions pratiques et concrètes de cette place.

Tous les professionnels s'accordent à dire qu' « il faut respecter les rythmes des enfants, les accompagner dans leur autonomie, la socialisation, les respecter » ou encore qu'« on ne peut accueillir un enfant sans accueillir sa famille ». Tous ces allant de soi méritent réflexions, car trop souvent au quotidien, nous remarquons des distorsions entre le dire et le faire :

- On parle de rythme et les bébés mangent à la même heure, les grands font la sieste à heure fixe.
- On parle d'autonomie dans le jeu, mais les objets ne sont pas accessibles pour l'enfant, les étagères sont posées en hauteur ou les jeux sont enfermés dans les placards.
- On parle d'autonomie à table, mais c'est l'adulte qui sert pour quantifier la nourriture ; l'enfant ne boit pas dans un verre car il pourrait le casser.

- On parle de travail avec les familles et pourtant elles sont souvent la cible des professionnels, lorsqu'ils rencontrent des difficultés avec les enfants.

Les professionnels veulent pourtant bien faire et ce constat témoigne d'un manque ou d'une

insuffisance de réflexion et de remise en question.

Afin que la qualité ne reste pas un vain mot, pour ne pas se contenter de dire ce que l'on fait, mais que l'on fasse ce que l'on dit, nous avons eu plusieurs pistes de réflexion pour la mise en place du projet d'établissement.

_ Tout d'abord travailler la notion de projet, pour comprendre qu'être en projet, porter un projet, c'est réduire l'écart entre le prescrit et le réel.

C'est apprendre à travailler avec l'incertitude, c'est se défaire d'une volonté de résultat et d'une culpabilité de ne pas y arriver, et c'est au contraire, s'animer sur la durée, c'est mettre en place des actions éducatives pertinentes et cohérentes en fonction des valeurs visées.

C'est être impliqué et engagé dans une éthique professionnelle qui nécessite un travail d'équipe rigoureux pour accepter et comprendre la complémentarité de tous les acteurs en jeu dans l'éducation de l'enfant.

_ Ensuite, nous nous sommes posés la question de notre métier, qu'est-ce qui nous anime au quotidien, quel est le rôle et mission d'un lieu d'accueil ? Qu'est-ce que nous sommes en mesure de faire aujourd'hui, en tant que prof de la petite enfance ?

Notre conviction : nous sommes des professionnels qui participent à la construction d'un être humain. Un être humain capable de rentrer en relation avec les autres, d'échanger, de participer, de faire valoir ses idées, de faire des expériences et découvrir le monde, d'être à l'écoute de lui-même, de rêver, d'imaginer, de créer.

L'enfant est donc au centre de nos préoccupations, de notre fonctionnement. L'enfant considéré comme sujet avec tout le respect, et les égards dus à un être fragile, dépendant, construisant les bases de sa personnalité. C'est ainsi que nous en sommes arrivés à l'évidence du travail en partenariat avec les parents puisque nous assumons l'un et l'autre une responsabilité dans le processus qui permet à l'enfant de grandir.

Mais pour se mettre d'accord sur cet enjeu, il a fallu travailler sur les déconstructions de représentations personnelles véhiculées autour de la notion d'accueil et comprendre que les lieux d'accueil sont une réalité d'aujourd'hui. Notre rôle est de les adapter aux besoins fondamentaux des enfants, d'en faire des lieux de vie, d'enrichissement à la rencontre de l'autre et complémentaires au milieu familial. Nous pouvons alors dire que ce sens que nous donnons au milieu d'accueil se différencie d'une option centrée sur la notion de garde.

De nos jours, la réalité de la majorité des enfants occidentaux est celle d'une socialisation partagée entre divers milieux. On s'éloigne donc de l'image d'une relation exclusive avec la mère. Malgré tout, la plupart des professionnels ont une vision négative de la séparation du jeune enfant avec sa mère, il faut dire qu'en crèche les premières séparations sont parfois difficiles pour l'enfant et pour les parents. Les sentiments éprouvés par chacun se manifestent de façons différentes et ce n'est pas toujours évident pour les professionnels de les mesurer et les comprendre.

- Pour le bébé : tensions, troubles du sommeil ou alimentaires.
- Pour les parents : des difficultés à laisser le bébé ou négation de la séparation, questions répétées, angoissées, des oublis, de l'agressivité parfois. Ces attitudes peuvent paraître banales, mais elles témoignent d'une souffrance. Une séparation précoce mal gérée provoque chez le parent une ambivalence à l'envie de reprendre le travail, une insatisfaction face à la qualité de l'accueil, de la culpabilité, de la rivalité, de la frustration de ne pas voir soi-même les progrès de son enfant, un sentiment d'échec et d'incompétence.

C'est pour toutes ces raisons que les professionnels se posent des questions sur l'accueil du nourrisson, et finissent par ne voir que les risques de la collectivité et prennent peu en compte le côté positif de la socialisation entre pairs comme favorable au développement cognitif.

C'est ainsi qu'ils orientent leurs pratiques concernant l'accueil de l'enfant et de sa famille autour de deux axes majeurs :

- la fameuse période d'adaptation permettant la création de liens entre les différents acteurs. Mais trop souvent elle devient un protocole cadré et imposé aux parents et surtout incontournable sous peine de mettre l'enfant en danger (conseils, interdits, les bons savoirs professionnels).

- Et les transmissions : le constat majeur est que l'identité professionnelle est bien éloignée des cultures parentales et des diversités des familles. Comment sortir du « ça c'est bien passé », sans tomber dans les conseils, les interdits, les préconisations ? Là encore, il y a les bons savoirs professionnels et les savoirs profanes des parents, ce qui ne peut amener que rivalité, difficultés de communication et de relations.

Les difficultés rencontrées lors des séparations ne doivent pas pour autant être niées, mais plutôt débattues en réunions de travail, pour poser les conditions nécessaires pour contenir cette souffrance.

C'est ce que nous avons fait avec une déconstruction des représentations autour de la séparation pour pouvoir accueillir de façon sereine et détendue les enfants et leurs familles.

Enfin, puisque nous étions d'accord pour dire que les parents étaient nos partenaires privilégiés, nous avons abordé la notion de partenariat pour exprimer ce que ce terme signifiait pour nous. Instaurer un partenariat avec les parents, c'est rechercher et mettre en place les conditions nécessaires à la clarification, à la reconnaissance des champs d'intervention et de responsabilité de chacun des partenaires parents et professionnels. Ces champs sont différents mais la préoccupation envers l'enfant est commune : sa vie, son bien être en milieu d'accueil.

Les pratiques éducatives peuvent être différentes à la maison et dans le milieu d'accueil pour autant que des deux côtés, on reconnaisse l'autre compétent. Ce qui importe c'est que l'enfant sente que ses parents et les professionnels qui s'occupent de lui sont en accord sur sa présence à la crèche, sur ce qu'il y vit.

Mais au quotidien, l'attention portée aux parents et aux enfants ne s'improvise pas et reste une tâche complexe.

Notre questionnement :

qu'est-ce que veut dire travailler avec les parents ? Avec leur présence dans les espaces d'accueil ? Avec leur regard ? Avec leurs remarques ? Avec leurs demandes et leurs désirs ? Avec leurs besoins et leur situation ?

Toutes ces possibilités relèvent des difficultés car chez les professionnels, la présence et le regard des parents engendrent la peur d'être jugés.

Ensuite, nous pouvons nous demander si les professionnels doivent et peuvent répondre à toutes les demandes de tous les parents ?

Enfin, il est important de comprendre que les parents n'ont peut-être pas envie ou ne sont pas toujours prêts à partager certains éléments de leur vie.

« Travailler avec les parents » ne signifie pas forcément qu'il faut être toujours en accord, voire en harmonie avec les parents.

Nous avons en équipe soulevé et questionné les difficultés rencontrées au quotidien pour ensuite trouver des moyens, des outils et un positionnement professionnel pour être au plus près d'une qualité d'accueil.

Je vais citer quelques exemples selon les axes que Julien a traduit, à savoir tout d'abord le

travail de coopération avec les parents dans le but de mieux accueillir l'enfant.

Nous sommes tous d'accord pour dire que l'intérêt évident pour l'enfant dans le travail avec les parents est celui d'une continuité éducative c'est-à-dire de pratiques éducatives non pas similaires mais mises en lien, en cohérence.

Si le parent est reconnu et valorisé cela aura un impact sur le développement harmonieux de l'enfant, cela renforcera l'estime de soi et l'aidera dans sa construction identitaire.

Nous avons tout d'abord repensé la période d'adaptation, car nous avons réalisé et compris que chaque famille a des contraintes et des demandes spécifiques. Aucune famille n'a les mêmes besoins, il y a celles qui travaillent, celles qui veulent se reposer, celles qui recherchent un lieu qui le socialise...Se rajoutent aux besoins, l'histoire, le vécu personnel, les idéologies et nous avons donc admis qu'aucun protocole ne peut prévoir tout cela. Les premières rencontres ne peuvent se résumer autour d'une organisation prévue à l'avance de façon rigide.

Aujourd'hui, la période d'adaptation est pensée autrement. Elle se construit avec les familles, selon leurs besoins, leurs disponibilités :

- Inscription.
- Echanges administratifs, règlement intérieur, projet éducatif.
- Visite de la crèche, rencontre avec le personnel, les enfants.
- Possibilité de venir à la crèche avec son enfant, en observation.

Nous ne considérons plus la séparation comme une perte, mais une rencontre avec d'autres personnes. Elle est centrée sur l'écoute et l'échange plutôt que sur le questionnement systématique. La culture familiale, extérieure à la culture professionnelle trouve ainsi sa place au sein de l'institution, à travers une posture de compromis intelligente et sensible. Ce positionnement professionnel nous permet de reconnaître et de respecter la diversité des familles, puisqu'il invite à la confrontation des normes et valeurs éducatives.

Pour l'enfant, être reconnu dans ses particularités et ses habitudes est nécessaire pour que le bébé prenne existence dans la tête des accueillantes, dans les projets du milieu d'accueil. Les soins sont donc abordés.

Les premières heures de l'enfant à la crèche sont programmées et fixées avec les parents, le respect de ce cadre est demandé car une personne référente est détachée pour être au plus près des besoins de l'enfant.

Tous ces temps permettent à la confiance et à la détente de s'installer.

Mais il y a bien sûr des familles qui n'ont pas le temps : ce sont alors aux professionnels de s'adapter à la situation et trouver des petits temps où l'échange est possible pour essayer de malgré tout créer le lien.

Nous avons repensé les transmissions :

Ce qu'il a été décidé :

- fiche rythme chez les bébés,
- les anecdotes positives,
- en cas de difficultés passagères, rencontre des parents dans le bureau (respect, discrétion).

Nous avons repensé notre place

Exemples :

- Maman qui nous dit de donner la fessée, ensuite comment nous l'invitons à participer à la vie de la crèche (valeurs différentes, mais préoccupation commune).

- La position allongée sur le dos pour les bébés, l'absence de baby-relax... soulèvent des questionnements (occasion de parler de notre projet et faire valoir nos valeurs éducatives sans se sentir ni jugés, ni visés).

Parce que nous sommes différents nous avons construit un espace commun :

- Aménagement pour inviter, inciter le parent à rentrer dans la crèche en nous appuyant sur notre projet.
- Existence d'un conseil local de gestion : la mise en lien des différents partenaires.
- Les panneaux d'affichage : uniquement des rappels, des préconisations, ou alors également des invitations, des remerciements, des demandes de matériels, d'aide ponctuelle, des photos des parents, du quotidien des enfants ?
- Les rencontres mensuelles.
- Diaporama pour la réunion de rentrée : la vie à la crèche.
- DVD personnalisé en fin de chaque année.

Aujourd'hui ce sont les parents qui demandent à participer à la vie de la crèche et c'est ainsi qu'ensemble nous avons construit un projet, un atelier créativité selon les principes de Arno Stern ouvert aux familles et aux enfants (coéducation).

Enfin le travail auprès des parents pour faire face à des difficultés.

C'est le travail de prévention et de ce que l'on appelle soutien à la parentalité.

Le risque : le soutien à la parentalité avec la notion de prévention met l'accent sur le rôle que le parent doit jouer, et peut supposer pour certains qu'il y a d'un côté les professionnels qui savent et de l'autre les parents qui ne savent pas éduquer leurs enfants (là encore un travail de déconstruction de représentation est à réaliser).

Ce qui est important de comprendre : c'est parce que l'on considère les parents légitimes dans l'accueil et parce ce qu'ils ont une place pour participer au projet qu'il est plus facile de parler avec eux des difficultés que nous pouvons rencontrer avec leurs enfants. Qu'est-ce qu'on peut faire ensemble ? L'important est de penser ensemble ce que l'on peut faire pour l'enfant.

CONCLUSION :

Je terminerai en disant qu'avoir pour projet de travailler avec les familles ne va pas de soi. Cela demande une méthodologie. La relation avec les parents se pense, se discute, s'agit. Ce n'est pas n'importe quoi et surtout c'est fragile. Le travail en équipe est primordial, demande du temps, des réunions régulières, des questionnements quotidiens.

Et même lorsqu'une équipe est engagée dans ce « avec », il y a toujours des déceptions, des rencontres ratées. Il importe alors de saisir ces difficultés pour se remettre en question, et chercher à comprendre ce qui n'a pas permis au lien de s'installer.

Dans tous les cas ne pas oublier qu'il faut parfois peu de chose pour contenir ou fragiliser.

Les équipes ont besoin d'être soutenues et à ce sujet l'association « La Maison de l'enfance » s'efforce de tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins de chacun :

- Un conseil local de gestion dans chaque structure montre la volonté déterminée de l'institution à donner une place aux familles.
- Une psychologue à disposition et qui intervient régulièrement en réunion d'équipe pour faire de la régulation.
- Des formations tout au long de l'année.
- Une aide financière pour réaliser les différents projets.
- Une écoute et un encouragement auprès de tous les salariés.

Merci pour votre attention. Je redonne la parole à Julien pour conclure notre intervention. »

Conclusion de M. Martinet Julien :

« Pour conclure cet exposé, je vais essayer de vous proposer une synthèse en quelques points des grands enseignements tirés de notre pratique auprès des parents.

Le premier enseignement que nous pouvons formuler de manière générale est une sorte de principe, fondateur de notre engagement auprès des familles. Il s'agit de la conviction que tout parent est, par principe, intéressé par l'éducation de son enfant, intéressé par ce qui se passe dans nos institutions, prêt à s'investir, à participer, bref à devenir un partenaire actif et responsable des professionnels. J'ai bien dit « par principe ». Ce n'est pas forcément la réalité. Il y a sans doute des parents qui ne se sentent pas concernés, des récalcitrants, des « démissionnaires » comme on dit. Mais là n'est pas question. La question est celle de notre attitude, à nous professionnels, vis-à-vis des parents. Cette croyance, et j'utilise le mot croyance à dessein, cette croyance, et cette confiance de principe, dans les possibilités des parents et dans leur intérêt pour ce que nous pouvons faire ensemble pour les enfants, relève en effet davantage d'une attitude, d'une posture intellectuelle, que d'une vérité établie. Une posture et une attitude qui sont à notre avis une nécessité dès lors que l'on souhaite s'engager à la rencontre des parents.

Cette nécessité est d'abord logique. En effet, si l'on considère que les parents sont démissionnaires ou que seuls quelques uns sont intéressés, il est difficile de se mobiliser pour aller à leur rencontre. Cette nécessité est ensuite, disons, philosophique, éthique. Elle nous pousse à avoir une attitude positive envers les parents, à parier sur la réussite de notre engagement envers eux. Et on sait l'importance que revêt notre attitude, notre regard sur l'autre, dans les relations humaines. On le sait pour l'enfant, mais pour les parents, les adultes en général, c'est vrai également. Faire le pari que les parents sont prêts à s'investir, à collaborer avec nous, c'est se donner les moyens de faire advenir cette collaboration et cette implication.

Cette nécessité est enfin heuristique. C'est-à-dire qu'elle nous pousse à chercher, à inventer et à trouver toujours de nouveaux moyens pour susciter la participation des parents, leur mobilisation autour des questions éducatives qui concernent leurs enfants. Ce que nous voulons dire, c'est que si l'on accepte ce principe qui veut que les parents soient, par essence, pourrait-on dire, impliqués et responsables dans l'éducation de leurs enfants, cela implique de chercher en premier lieu chez nous, dans notre façon d'agir à nous, les raisons d'éventuels échecs. Et donc de chercher d'abord à modifier nos pratiques à nous, professionnels, à inventer de nouveaux moyens de favoriser les rencontres et d'entrer en relation avec les parents, avant d'invoquer un quelconque désintérêt ou une démission du côté des parents. Et comme nous n'aurons probablement jamais fait le tour de tous les moyens possibles et imaginables pour valoriser et faciliter l'implication des parents, vous voyez bien qu'il reste de la place pour être imaginatif et trouver de nouvelles solutions, avant de jeter les parents avec l'eau du bain... Un exemple très simple peut illustrer ces propos, c'est la question que nous avons souvent observée, et à laquelle nous avons souvent été confrontés, de la participation aux réunions. On constate, et on se plaint souvent d'une faible participation des parents aux réunions que nous proposons. Ou alors il y a quelques parents à la traditionnelle réunion de rentrée, mais ensuite, presque plus personne, ou alors toujours les mêmes, ceux-là même qui précisément n'ont pas besoin que nous fassions un effort pour aller à leur rencontre. Quant aux autres ? Sont-ils démissionnaires, pas intéressés ? Ce que nous proposons de notre côté, c'est plutôt de penser que ce résultat est de notre responsabilité, qu'il y a bien une façon de communiquer, et d'organiser les rencontres, qui tue la communication et la rencontre, comme il y a une façon de poser les questions qui tue les bonnes réponses.

Le deuxième enseignement est d'ordre plus pratique. Il s'agit de la nécessité d'articuler nos pratiques autour d'un projet porteur de sens, dont les intentions, les valeurs et les objectifs sont, sans aller

jusqu'à dire transparents, mais le plus explicite possible pour l'ensemble des acteurs.

La volonté d'accueillir les parents pour telle ou telle raison relève d'un choix de l'institution, et exprime donc un projet politique, plus ou moins explicite, dont les professionnels sont nécessairement partie prenante. Il est ambigu, voire conflictuel, et en tout cas source de confusion et de malaise chez les professionnels, de développer une action envers les parents sans en avoir explicité les intentions profondes, portées par l'institution elle-même.

Cette remarque nous semble devoir être étendue aux parents également. Le projet d'associer les familles à notre action porte en lui-même, en principe, la nécessité de coopération et donc de partage d'un projet commun. Hors, ce travail d'explicitation, et même de négociation, autour de valeurs, d'objectifs communs est rarement effectué avec les parents. Négliger cette évidence amène souvent à vérifier la réalité d'un autre proverbe touareg que celui cité sur la plaquette, qui dit que « ce qui se fait pour les autres mais sans les autres se fait contre les autres ».

Sans aller jusque là, il nous apparaît que tout projet incluant peu ou prou les parents et cherchant à définir ses intentions et ses objectifs devrait, certes, prendre en compte l'ensemble des éléments habituels de la situation, mais devrait chercher dans le même temps à faire émerger et à mobiliser l'ensemble des ressources des familles autour du projet lui-même, et ce dès sa conception. Il nous semble que c'est précisément ce travail commun d'élaboration, d'explicitation et d'adoption de principes partagés qui permet de préciser les notions clés, les valeurs, à partir desquelles se fonde la collaboration parents/professionnels. C'est aussi ce travail qui permet de valoriser les compétences de chacun, de reconnaître aussi les limites des uns et des autres et de mutualiser ces compétences et ces limites comme fondement du dialogue, du partage, mais aussi s'il le faut, du conflit constructif. C'est à partir de cette clarification des places et des rôles de chacun que peut se structurer une action commune, une façon d'être et d'agir ensemble qui privilégie ce qui rassemble les acteurs sur ce qui les sépare et ce qu'ils font plutôt que ce qu'ils sont.

Le troisième enseignement, corollaire de ce qui vient d'être dit, c'est que la responsabilité des professionnels est sans doute avant tout d'apporter leurs compétences méthodologiques dans la construction de ce partenariat avec les parents. Construire des projets communs, les réguler et les évaluer, requiert des compétences professionnelles, l'utilisation de méthodes et d'outils, qui s'apprennent, qui ne sont pas innés. Cette technicité professionnelle prend tout son sens et sa valeur lorsqu'elle est au service de la mise en œuvre d'un projet commun, d'intentions partagées, qu'elle va pouvoir structurer et concrétiser. Il y a là, à notre avis, un réel enjeu pour la professionnalisation des acteurs de la petite enfance.

Enfin, le dernier et non le moindre des enseignements issu de ces expériences, c'est que la collaboration parents/professionnels est riche et réellement porteuse de sens, aussi bien pour les professionnels que pour les parents, et bien entendu pour l'accueil des enfants. Cela semble tomber sous le sens mais, au vu des nombreuses difficultés que nous rencontrons tous au quotidien, cette conviction est souvent mise à mal. Cela signifie aussi que le jeu en vaut la chandelle, ce qui, en soi, est tout de même important à rappeler.

Cela nous semble d'autant plus important à rappeler au regard des transformations actuelles du paysage de la petite enfance qui réinterrogent, voire qui remettent en question un certain nombre de choses que l'on considérerait comme des acquis et, entre autre, l'intérêt d'un certain type de relation entre parents et professionnels.

En effet, l'ouverture du secteur « petite enfance » à des opérateurs à but lucratif, avec les logiques de concurrence, de rentabilité et d'efficacité qui vont avec, induisent une série de transformations profondes dans la façon d'envisager l'activité même que constitue l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles. A titre d'exemple notons simplement l'usage de plus en plus décomplexé du mot « client » pour désigner les familles, qui sous tend un modèle relationnel assez singulier qui ne peut manquer de nous interroger sur la nature des relations que nous voulons construire avec les parents. De plus, ces transformations s'accompagnent de nouvelles règlementations, ou dé-règlementations,

c'est selon, qui n'ont pas manqué d'interpeller très fortement les professionnels de la petite enfance tout récemment. Le dernier décret concernant les établissements d'accueil de la petite enfance a en effet été reçu par nombre de professionnels comme une atteinte à la qualité d'accueil et un recul par rapport aux avancées obtenues de longue lutte.

Il semble en effet légitime de se demander comment assurer des conditions d'accueil de qualité aux enfants et aux parents quand les moyens humains sont réduits tant en nombre qu'en niveau de qualification, et quand les préoccupations gestionnaires liées à la rentabilité et à la compétitivité prenant le pas sur des considérations plus sociales ou éducatives.

Pour finir, il nous semble que dans ce contexte, la question du travail que nous pouvons faire avec les familles demeure plus que jamais un enjeu de la qualité d'accueil et constitue un axe central à partir duquel promouvoir et inventer, ensemble, parents et professionnels, notre vision de la qualité d'accueil. Après tout, qui sont mieux placés que les parents et les professionnels pour dire ce qu'est la qualité ? Mais cela suppose un travail de partenariat étroit dans lequel les parents soient réellement impliqués pour s'associer à un discours commun. On a bien vu la difficulté dans le mouvement de cette année à mobiliser les parents autour de ces questions. On se prend à rêver. Si l'on écoutait les professionnels de terrain, on pourrait déjà faire beaucoup. Mais si les « usagers » comme on dit, s'y mettaient, ça pourrait faire du bruit.

Merci de votre attention. »